

Jacques Deschamps

Séminaire Avvej Septembre 2015

Lois, normes, règles : quels repères pour l'institution ?

Résumé de mon intervention :

Entre la loi et la règle : la norme, un concept polémique.

Le « Projet associatif, 2014-2018 » vise à définir les principes de l'organisation et de la dynamique associative de l'Avvej afin de penser et construire son avenir, pour reprendre les termes du préambule. Il est organisé autour d'une question centrale, celle du « sens de l'éducation dans le cadre associatif », un cadre manifestement remis en question par l' « évolution de l'environnement » dans une « période de mutation sérieuse de la société ». La lecture du document montre de façon frappante que la réflexion s'ordonne de façon problématique selon une série d'oppositions de plus en plus marquées : « tension » entre assistance et émancipation ; « dissymétrie » entre éduqué et éducateur ; « contradiction » entre la diversification des réponses institutionnelles et la standardisation du nouveau management ; « antagonisme », enfin, entre la permanence revendiquée des valeurs qui sont celles de l'association et la volonté de remettre en question ce socle de valeurs afin de vivre dans la modernité caractérisée par de nouvelles modalités du lien social.

Nous montrerons que le recours à la norme vise à stabiliser ce qui apparaît ici comme l'effet négatif de cette structure en tension, dissymétrique, contradictoire et antagoniste. Entre la loi qui donne les principes de la rationalité institutionnelle et la règle qui vise à faire prévaloir l'esprit d'ensemble, la norme se donne comme un concept polémique qui recouvre ce que la loi et la règle comportent de rapports de force, de domination et de pouvoir. Expression d'un cérémonial bureaucratique qui cherche à faire aimer le pouvoir en entretenant la soumission, l'imposition des normes suppose que la culture puisse fonctionner comme une nature définie comme ce qui serait le « normal ». Pour une association comme l'Avvej, le travail de normalisation vient buter sur la vérité que recèle « l'enfant en difficulté », à savoir que la vie ne s'élève à la conscience d'elle-même que par l'inadaptation, l'échec et la douleur.